



## Engagement du bénévole au sein de l'association Place au Vélo Laval

*Tout bénévole accueilli et intégré dans l'Association se voit remettre la Charte du bénévolat. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre les Responsables de l'association, les salariés permanents et les bénévoles.*

Je soussigné, \_\_\_\_\_, en tant que bénévole au sein de l'association Place au Vélo, reconnait avoir lu et accepter la charte du bénévolat.

Si dans le cadre de mes missions au sein de l'Association, des réunions d'information et des actions de formations sont nécessaires (exemple : PSC, IMV, ...), je m'engage à y participer.

Si je suis amené à participer à des animations avec un public mineur dans le cadre de mes activités bénévoles au sein de l'association, je m'engage à présenter un extrait de mon casier judiciaire (B3) sur demande d'un représentant de l'association.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_